



etat des lieux d'une location

Par **Iagiere**, le **12/10/2010** à **23:59**

le 1er mai j'ai quitté mon logement après avoir fait un état des lieux avec l'agence

tout est ok et j'ai signé et remis les clés à la personne de l'agence le 30 septembre j'ai reçu une lettre m'annonçant que je devais la somme de 140€ pour le remplacement d'une serrure

il faut savoir que le logement a été loué 1 semaine à priori
doit-je payer cette facture car pour moi il n'y avait pas de serrure cassée et puis on me réclame cette somme 5 mois après

pour me contacter 0628508482 de 8h à 13h pour cette semaine

à partir de 15h pour la semaine prochaine

Merci pour le temps consacré à me répondre

cordialement cl

Par **Domil**, le **13/10/2010** à **00:07**

Ne mettez pas votre n° de téléphone sur le net, vous êtes d'une imprudence.

L'état des lieux ne mentionne pas de serrure cassée et mentionne que vous avez rendu le même nombre de clés que noté dans l'EDL d'entrée ?

Par **Iagiere**, le **13/10/2010** à **00:17**

l'état des lieux ne mentionne pas de serrure cassée et le nombre de clés rendu est bien le même que le jour de mon entrée dans le logement